

POINTS CLÉS

Arboviroses

La surveillance du chikungunya, de la dengue et du Zika a débuté le 1^{er} mai. La pression d'importation de la dengue est très forte en ce début de saison de surveillance, en lien en grande partie avec les épidémies aux Antilles.

Pollens

Le risque allergique sur l'ensemble de la région est élevé, principalement en lien avec les pollens de graminées (source : RNSA).

Plus d'informations : [carte du risque d'allergie aux pollens](#)

| SOMMAIRE |

Chikungunya, dengue, Zika

p.2

Surveillance des cas importés et autochtones

Maladies à déclaration obligatoire

p.3

Légionellose, hépatite A, infections invasives à méningocoque, rougeole, toxi-infections alimentaires collectives

Actualités

p.4

Dispositif de surveillance renforcée | 1^{er} mai - 30 novembre

Le chikungunya, la dengue et le Zika sont des maladies transmises par le « moustique tigre », présent sur le territoire métropolitain et actif entre les mois de mai et de novembre. Au cours de cette période, des interventions de démoustication sont réalisées autour des lieux fréquentés par les cas pour limiter le risque de transmission. Elles vont permettre de tuer les moustiques avant qu'ils ne se contaminent en piquant une personne infectée, ou qu'ils n'infectent d'autres personnes.

Plus d'informations :

- Surveillance du [chikungunya](#), de la [dengue](#) et du [Zika](#) – Dossiers thématiques de Santé publique France
- [Surveillance dans la région Paca](#) – Dossier thématique de l'ARS
- [Lutte anti-vectorielle](#) – Dossier thématique de l'ARS

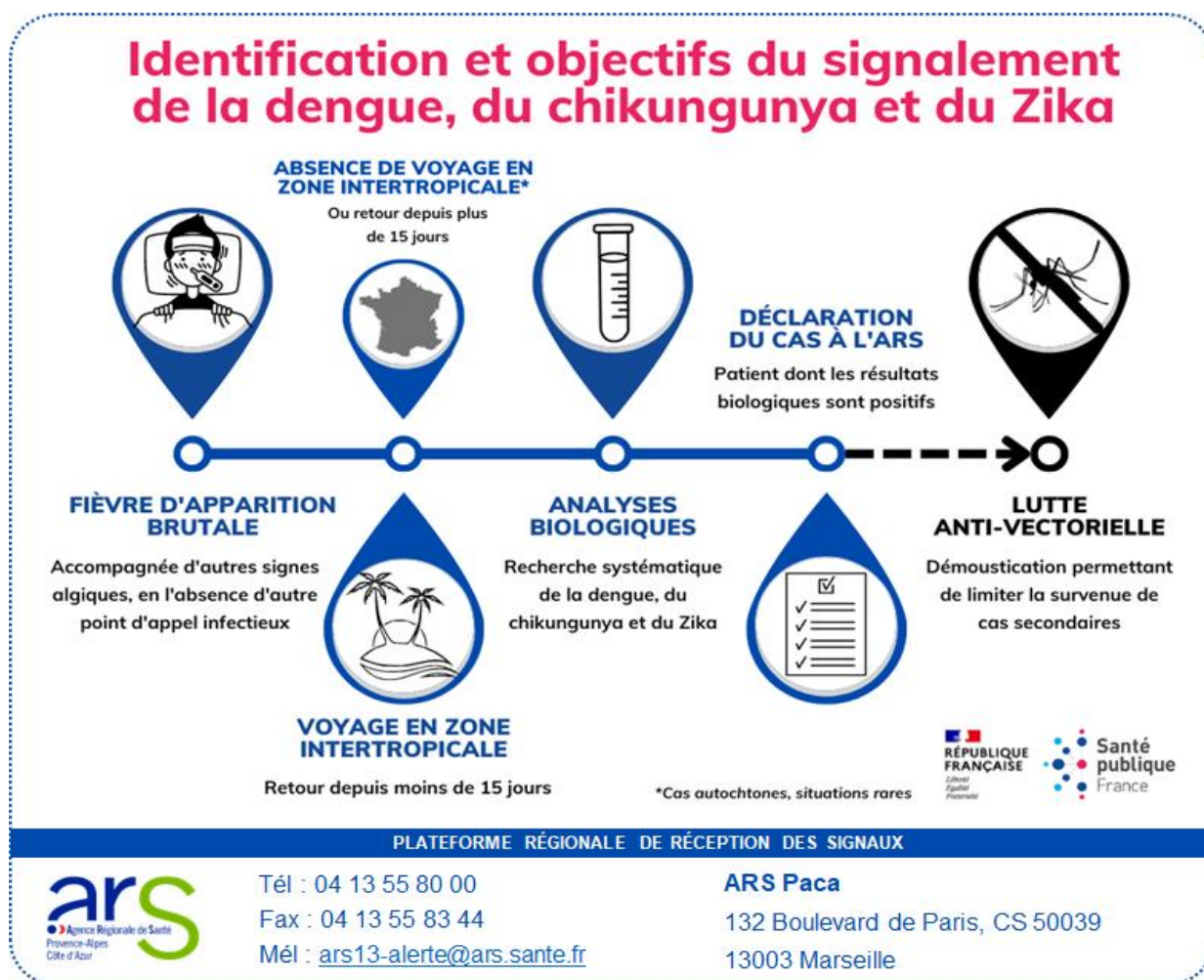


Tableau 1 | Cas importés (confirmés et probables) de chikungunya, de dengue et du virus Zika en Paca (point au 29/05/2024)

Zone	Dengue	Chikungunya	Zika
Alpes-de-Haute-Provence	3	0	0
Hautes-Alpes	2	0	0
Alpes-Maritimes	15	0	0
Bouches-du-Rhône	26	0	0
Var	10	0	0
Vaucluse	1	0	0
Paca	57	0	0

Surveillance des cas importés

En Paca : depuis le 1^{er} mai 2024, **57 cas importés de dengue** ont été confirmés revenant principalement de Martinique (n = 16), Guadeloupe (n = 14), Indonésie (n = 8) et du Brésil (n = 6).

Concernant les autres pathologies, aucun cas importé de chikungunya et de Zika n'a été confirmé.

Situation au niveau national : [données de la surveillance 2024](#)

| SURVEILLANCE DES MALADIES A DECLARATION OBLIGATOIRE |

Maladies à déclaration obligatoire (MDO) du 1^{er} janvier 2023 au 30 avril 2024, extraites le 29/05/2024 depuis la base de données de Santé publique France (données du mois d'avril non consolidées).

Les cas retenus pour l'analyse* sont les cas résidant en région Paca (ou notifiés en Paca si le département de résidence est absent ou si le cas ne réside pas en France). Pour les foyers de Tiac, la sélection est faite sur le département de signalement.

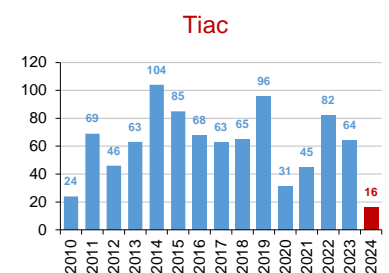
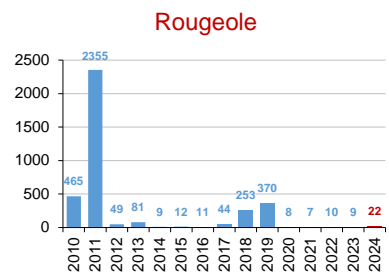
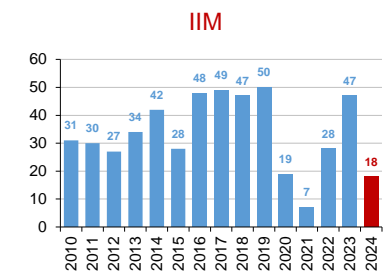
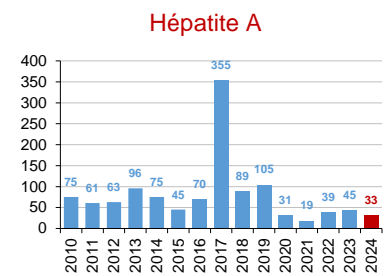
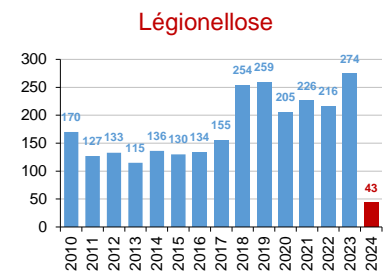
*Dates retenues pour l'analyse :

- Légionellose : date de début des signes ;
- Hépatite A : date de la confirmation biologique ;
- Infections invasives à méningocoque (IIM) : date d'hospitalisation ;
- Rougeole : date de l'éruption ;
- Toxi-infection alimentaire collective (Tiac) : date de signalement du foyer.

Tableau 1 | Nombre de MDO validées par Santé publique France, Paca, années 2023 et 2024

2024	Légionellose	Hépatite A	IIM	Rougeole	Tiac
Total (données provisoires)	43	33	18	22	16
Alpes-de-Haute-Provence	2	3	0	1	0
Hautes-Alpes	2	0	1	1	0
Alpes-Maritimes	8	8	1	3	2
Bouches-du-Rhône	18	17	8	15	12
Var	7	4	4	1	2
Vaucluse	6	1	4	1	0
Janvier	12	8	8	3	3
Février	9	4	3	4	5
Mars	13	8	4	5	4
Avril	9	13	3	10	4
Mai	0	0	0	0	0
Juin	0	0	0	0	0
Juillet	0	0	0	0	0
Août	0	0	0	0	0
Septembre	0	0	0	0	0
Octobre	0	0	0	0	0
Novembre	0	0	0	0	0
Décembre	0	0	0	0	0

2023	Légionellose	Hépatite A	IIM	Rougeole	Tiac
Total (données provisoires)	272	44	47	9	64
Alpes-de-Haute-Provence	7	2	1	0	1
Hautes-Alpes	13	0	0	0	0
Alpes-Maritimes	72	5	9	1	4
Bouches-du-Rhône	107	23	18	7	33
Var	48	8	12	1	22
Vaucluse	25	6	7	0	4
Janvier	17	3	5	2	3
Février	10	2	4	1	7
Mars	17	6	7	0	2
Avril	17	4	3	1	3
Mai	22	4	3	0	4
Juin	38	5	6	0	2
Juillet	27	1	3	0	8
Août	28	4	3	0	4
Septembre	28	2	5	1	5
Octobre	26	3	2	1	5
Novembre	19	2	1	2	4
Décembre	23	8	5	1	17



Plus de 1 300 noyades recensées au cours de l'été 2023

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#)

Fièvre hémorragique de Crimée-Congo : adopter les bons gestes pour se protéger des piqûres de tiques

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#)

Épidémie de choléra à Mayotte : Santé publique France est mobilisée et appelle au renfort de professionnels de santé volontaires

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#)

Bulletin épidémiologique hebdomadaire n°11 Journée mondiale sans tabac (28 mai 2024)

Pour lire le bulletin, [cliquez ici](#)

Abonnez-vous au Veille Hebdo Paca en écrivant à paca-corse@santepubliquefrance.fr

Retrouvez l'ensemble des actualités produites par Santé publique France ou en collaboration avec ses partenaires : [Santé publique France](#)

Abonnez-vous aux [newsletters](#) de Santé publique France

Un point focal unique pour tous les signalements sanitaires et médico-sociaux en Paca

SIGNALER, ALERTER, DÉCLARER

24/24
7/7

04 13 55 80 00

ars13-alerte@ars.sante.fr



Les **Rencontres de Santé publique France** se tiendront en format hybride les **13 et 14 juin 2024** à Paris au **Beffroi de Montrouge**.

L'événement proposera :

- 2 conférences plénières,
- 8 sessions thématiques,
- 1 focus "Grande Cause Nationale 2024" dédié à l'Activité Physique et Sportive.

Le [programme détaillé](#) est en ligne.

[Inscription en ligne](#)

Le point épidémiolo

Santé publique France Paca-Corse remercie vivement tous les partenaires pour leur collaboration et le temps consacré à ces surveillances :

Etats civils

Samu

Etablissements de santé

Etablissements médicaux-sociaux

Associations SOS Médecins

Réseau Sentinelles

Professionnels de santé, cliniciens et LABM

CNR arbovirus (Inserm- IRBA-Marseille)

IHU Méditerranée

CNR des infections respiratoires (dont la grippe et la Sars-Cov-2)

EID-Méditerranée

CAPTIV de Marseille

CPIAS Paca

ARS Paca

GRADeS Paca

Réseau sentinelles des services de réanimation

Diffusion

Cellule régionale de Santé publique France Paca-Corse

C/o ARS Paca
132 boulevard de Paris

CS 50039

13331 Marseille Cedex 03

Tel : 04 13 55 81 01

Fax : 04 13 55 83 47

paca-